

ANGLEDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 710.421,60 euros

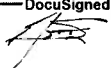
Siège social : 1 Avenue de Tavel

30133 LES ANGLES

RCS NIMES 388 759 342

**BILAN
COMPTE DE RESULTATS
ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2023**

**Certifiés conformes
Le Président**

DocuSigned by:

4ACE4FA88E134B9...

Compte de résultat

	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	130 117 882	126 028 941
Production vendue (biens)	11 811 304	9 023 946
Production vendue (services)	4 439 486	3 721 716
Chiffre d'affaires net	146 368 672	138 774 604
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		11 337
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	890 564	817 209
Autres produits	36 843	79 283
Total des produits d'exploitation (I)	147 296 079	139 682 433
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	106 624 865	106 374 811
Variations de stock	-180 436	-755 929
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 775 733	3 238 438
Variations de stock	36 533	-77 823
Autres achats et charges externes (a)	8 546 753	7 848 291
Impôts, taxes et versements assimilés	1 728 670	1 772 332
Salaires et traitements	9 281 288	8 857 591
Charges sociales	2 914 792	2 732 972
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 956 154	1 661 504
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 132	19 734
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	330 676	
Autres charges	192 932	25 379
Total des charges d'exploitation (II)	137 209 093	131 697 300
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	10 086 987	7 985 133
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	1 244 392	2 072 792
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 446	4 136
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	1 254 839	2 076 927
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	82 915	62 854
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	82 915	62 854
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 171 924	2 014 074
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	11 258 911	9 999 207

Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	27 422	26 473
Sur opérations en capital	50 000	976
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	77 422	27 449
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 179	7 035
Sur opérations en capital	37 014	4 431
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	403 392	403 392
Total des charges exceptionnelles (VIII)	443 585	414 858
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-366 163	-387 409
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 791 213	1 372 964
Impôts sur les bénéfices (X)	2 044 443	1 629 948
Total des produits	148 628 340	141 786 809
Total des charges	141 571 248	135 177 923
BENEFICE OU PERTE	7 057 092	6 608 886
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 243 918	2 072 391
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	51 286	27 843

ANGLEDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 710.421,60 euros

Siège social : 1 Avenue de Tavel

30133 LES ANGLES

RCS NIMES 388 759 342

**BILAN
COMPTE DE RESULTATS
ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2023**

**Certifiés conformes
Le Président**

DocuSigned by:

4ACE4FA88E134B9...

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	82 798	80 000	2 799	5 017
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	817 937		817 937	817 937
Constructions	12 255 807	6 780 521	5 475 286	5 783 869
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 797 672	4 737 456	4 060 216	3 006 541
Autres immobilisations corporelles	9 907 773	7 309 554	2 598 219	3 024 878
Immobilisations corporelles en cours	77 080		77 080	942 207
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 485 310		4 485 310	4 484 273
Créances rattachées aux participations	261 676		261 676	142 410
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	109 904		109 904	91 054
	36 795 957	18 907 532	17 888 426	18 298 186
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	123 544		123 544	160 078
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 118 522		9 118 522	8 938 086
Avances et acomptes versés sur commandes	27		27	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	382 887	42 318	340 569	350 059
Autres créances	3 077 014		3 077 014	2 906 481
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	2 000 000		2 000 000	606 686
Disponibilités	11 332 862		11 332 862	10 392 008
Charges constatées d'avance (3)	314 239		314 239	134 278
	26 349 096	42 318	26 306 778	23 487 676
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	63 145 053	18 949 850	44 195 204	41 785 862
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	710 422	710 422
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 759 016	1 759 016
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	71 664	71 664
Réserves statutaires ou contractuelles	9 818 584	9 109 698
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 057 092	6 608 886
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 415 150	3 011 758
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 831 927	21 271 444
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	627 011	296 335
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	627 011	296 335
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 591 048	4 839 569
Emprunts et dettes financières diverses (3)	589 322	1 729 387
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	176 881	145 632
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 254 806	7 802 811
Dettes fiscales et sociales	4 977 385	4 118 361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 409	729 546
Autres dettes	856 643	656 300
Produits constatés d'avance	205 772	196 477
TOTAL DETTES	20 736 265	20 218 084
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	44 195 204	41 785 862
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 938 980	4 048 553
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 620 404	16 023 899
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ANGLEDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 710.421,60 euros
Siège social : 1 Avenue de Tavel
30133 LES ANGLES
RCS NIMES 388 759 342

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 21 MARS 2024**

- AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos 30 septembre 2023, dont elle constate l'existence, et qui s'élève à 7.057.092 euros, de la façon suivante :

Bénéfice : 7.057.092 euros

- A titre de distribution de dividendes la somme de 6.700.000 euros
Soit un dividende de 22,63 € (valeur arrondie) par action,

- Au poste « Autres réserves » pour le solde, soit 357.092 euros
Lequel passerait de 9.818.584 € à 10.175.676 €

Total affecté 7.057.092 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de 16.131.927 euros pour un capital social de 710.422 euros.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions du nouvel article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes présentement distribués seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.

Il est précisé qu'en vertu des dispositions de l'article 200 A, 2 nouveau du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourront toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU. Cette option devra être expresse et exercée lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Enfin, les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le Président rappelle que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
30/09/2022	5.900.000 €	39,86 €	5.899.960,14 €
30/09/2021	5.900.000 €	39,86 €	5.899.960,14 €
30/09/2020	6.350.000 €	42,90 €	6.349.742,58 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 21 mars 2024.

**Certifiée conforme
Le Président**

DocuSigned by:

4ACE4FA88E134B9...

MLA COMMISSARIAT
SAS au capital de 38500 €
SIRET 380 693 291 00011
64, Cours Carnot
13300 - SALON DE PROVENCE

Madame Isabelle DESENS
SIRET 480 184 803 00033

48, Chemin de la Tire
06250 - MOUGINS

SAS ANGLEDIS

1, Avenue de Tavel
30133 - LES ANGLES

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos au 30 septembre 2023

MLA COMMISSARIAT
SAS au capital de 38500 €
SIRET 380 693 291 00011
64, Cours Carnot
13300 - SALON DE PROVENCE

Madame Isabelle DESENS
SIRET 480 184 803 00033

48, Chemin de la Tire
06250 - MOUGINS

SAS ANGLEDIS

1, Avenue de Tavel
30133 - LES ANGLES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30 septembre 2023

Mesdames, Messieurs les associés,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ANGLEDIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ANGLEDIS à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Tests de pertes de valeur des titres de participation

Risque identifié

Au 30 septembre 2023, la valeur des titres de participations de la société s'élève à 4 485 310 € au regard d'un total de bilan de 44 195 204 €. Ces actifs immobilisés sont composés des titres de participation de trois filiales.

Nous avons considéré que la valeur de ces actifs immobilisés est un point clé de l'audit en raison de son importance relative dans les comptes de la société.

Notre réponse

La société réalise chaque année un test de perte de valeur sur ces actifs. Nous avons ainsi apprécié le caractère raisonnable de ses estimations et nous nous sommes assurés que la valeur actuelle de ces actifs ne faisait pas ressortir de perte de valeur sur ces titres par rapport à leur valeur d'inscription.

Nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes.

4 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS ANGLEDIS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

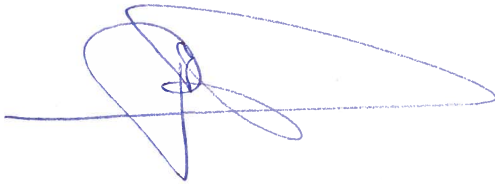
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A blue ink signature consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line and a small circular flourish.

MLA COMMISSARIAT
Jérôme BARD
Commissaire aux comptes

Fait à Salon de Provence,
Le 6 mars 2024

A blue ink signature consisting of several overlapping horizontal and diagonal strokes.

Isabelle DESENS
Commissaire aux comptes

MLA COMMISSARIAT
SAS au capital de 38500 €
SIRET 380 693 291 00011
64, Cours Carnot
13300 - SALON DE PROVENCE

Madame Isabelle DESENS
SIRET 480 184 803 00033

48, Chemin de la Tire
06250 MOUGINS

SAS ANGLEDIS

1 Avenue de Tavel
30133 - LES ANGLES

RAPPORT SPECIAL **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos au 30 septembre 2023

Mesdames, Messieurs, les associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre SAS, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Salon de Provence
Le 6 mars 2024,

A stylized signature in blue ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

MLA COMMISSARIAT
Jérôme BARD
Commissaire aux comptes

A stylized signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke.

Isabelle DESENS
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	82 798	80 000	2 799	5 017
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	817 937		817 937	817 937
Constructions	12 255 807	6 780 521	5 475 286	5 783 869
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 797 672	4 737 456	4 060 216	3 006 541
Autres immobilisations corporelles	9 907 773	7 309 554	2 598 219	3 024 878
Immobilisations corporelles en cours	77 080		77 080	942 207
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 485 310		4 485 310	4 484 273
Créances rattachées aux participations	261 676		261 676	142 410
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	109 904		109 904	91 054
	36 795 957	18 907 532	17 888 426	18 298 186
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	123 544		123 544	160 078
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 118 522		9 118 522	8 938 086
Avances et acomptes versés sur commandes	27		27	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	382 887	42 318	340 569	350 059
Autres créances	3 077 014		3 077 014	2 906 481
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	2 000 000		2 000 000	606 686
Disponibilités	11 332 862		11 332 862	10 392 008
Charges constatées d'avance (3)	314 239		314 239	134 278
	26 349 096	42 318	26 306 778	23 487 676
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	63 145 053	18 949 850	44 195 204	41 785 862
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	710 422	710 422
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 759 016	1 759 016
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	71 664	71 664
Réserves statutaires ou contractuelles	9 818 584	9 109 698
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 057 092	6 608 886
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 415 150	3 011 758
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 831 927	21 271 444
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	627 011	296 335
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	627 011	296 335
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 591 048	4 839 569
Emprunts et dettes financières diverses (3)	589 322	1 729 387
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	176 881	145 632
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 254 806	7 802 811
Dettes fiscales et sociales	4 977 385	4 118 361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 409	729 546
Autres dettes	856 643	656 300
Produits constatés d'avance	205 772	196 477
TOTAL DETTES	20 736 265	20 218 084
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	44 195 204	41 785 862
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 938 980	4 048 553
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 620 404	16 023 899
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	130 117 882	126 028 941
Production vendue (biens)	11 811 304	9 023 946
Production vendue (services)	4 439 486	3 721 716
Chiffre d'affaires net	146 368 672	138 774 604
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		11 337
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	890 564	817 209
Autres produits	36 843	79 283
Total des produits d'exploitation (I)	147 296 079	139 682 433
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	106 624 865	106 374 811
Variations de stock	-180 436	-755 929
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 775 733	3 238 438
Variations de stock	36 533	-77 823
Autres achats et charges externes (a)	8 546 753	7 848 291
Impôts, taxes et versements assimilés	1 728 670	1 772 332
Salaires et traitements	9 281 288	8 857 591
Charges sociales	2 914 792	2 732 972
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 956 154	1 661 504
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 132	19 734
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	330 676	
Autres charges	192 932	25 379
Total des charges d'exploitation (II)	137 209 093	131 697 300
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	10 086 987	7 985 133
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	1 244 392	2 072 792
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 446	4 136
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	1 254 839	2 076 927
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	82 915	62 854
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	82 915	62 854
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 171 924	2 014 074
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	11 258 911	9 999 207

Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	27 422	26 473
Sur opérations en capital	50 000	976
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	77 422	27 449
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 179	7 035
Sur opérations en capital	37 014	4 431
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	403 392	403 392
Total des charges exceptionnelles (VIII)	443 585	414 858
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-366 163	-387 409
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 791 213	1 372 964
Impôts sur les bénéfices (X)	2 044 443	1 629 948
Total des produits	148 628 340	141 786 809
Total des charges	141 571 248	135 177 923
BENEFICE OU PERTE	7 057 092	6 608 886
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 243 918	2 072 391
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	51 286	27 843

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 44 195 204 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 057 092 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières sont évaluées à la clôture des comptes.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et méthodes comptables

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Intégration fiscale

La société TINAM a pris le contrôle de la société ANGLEDIS au cours de l'exercice clos au 30/09/2019. A compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2019, la société SAS ANGLEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du nouveau groupe TINAM.

Un nouveau groupe fiscale est donc constitué par :

- SAS TINAM, tête de groupe,
- SAS ANGLEDIS, SAS AVIROC et EURL NANOU, sociétés filiales.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	82 798			82 798
Immobilisations incorporelles	82 798			82 798
- Terrains	817 937			817 937
- Constructions sur sol propre	7 265 586	301 542		7 567 129
- Constructions sur sol d'autrui	2 588 222			2 588 222
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 027 980	72 477		2 100 457
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 039 401	1 758 271		8 797 672
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 082 552	85 601		9 168 153
- Matériel de transport	100 544	90 000	65 000	125 544
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	612 586	1 490		614 076
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	942 207	67 466	932 594	77 080
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	30 477 015	2 376 848	997 594	31 856 269
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 626 683	120 303		4 746 986
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	91 054	18 850		109 904
Immobilisations financières	4 717 737	139 153		4 856 890
ACTIF IMMOBILISE	35 277 550	2 516 001	997 594	36 795 957

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL NANOU 30133 LES ANGLES	7 500	10 379	100,00	85 021
SCI ANVERLEC 30133 LES ANGLES	1 524		98,00	139 398
SAS AVIROC 84000 AVIGNON	1 795 000	4 286 138	99,99	1 328 985
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 808 005	1 808 005	560 836		1 226 603
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 782	2 218		80 000
Immobilisations incorporelles	77 782	2 218		80 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	2 933 575	409 892		3 343 467
- Constructions sur sol d'autrui	1 835 877	135 448		1 971 325
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 328 467	137 263		1 465 729
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 032 860	704 596		4 737 456
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 297 227	511 001		6 808 228
- Matériel de transport	50 269	28 177	27 986	50 460
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	423 308	27 558		450 866
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	16 901 582	1 953 936	27 986	18 827 532
ACTIF IMMOBILISE	16 979 364	1 956 154	27 986	18 907 532

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 145 721 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	261 676		261 676
Prêts			
Autres	109 904		109 904
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	382 887	382 887	
Autres	3 077 014	3 077 014	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	314 239	314 239	
Total	4 145 721	3 774 140	371 580
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	30/09/2023	30/09/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	38 072	23 077
Autres créances	933 471	865 743
Disponibilités	5 721	188
Total	977 263	889 007

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	206 103	1 132	164 917	42 318
Total	206 103	1 132	164 917	42 318
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 132	164 917	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 710 421,60 euros décomposé en 296 009 titres d'une valeur nominale de 2,40 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/03/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	6 608 886
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	6 608 886
Affectations aux réserves	708 886
Distributions	5 900 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	6 608 886

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2023
Capital	710 422				710 422
Primes d'émission	1 759 016				1 759 016
Réserve légale	71 664				71 664
Réserves générales	9 109 698	708 886	708 886		9 818 584
Résultat de l'exercice	6 608 886	-6 608 886	7 057 092	6 608 886	7 057 092
<i>Dividendes</i>		<i>5 900 000</i>			
Provisions réglementées	3 011 758		403 392		3 415 150
Total Capitaux Propres	21 271 444		8 169 370	6 608 886	22 831 927

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 011 758	403 392		3 415 150
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 011 758	403 392		3 415 150
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		403 392		

Au cours des exercices précédents, la société avait procédé à la levée d'option du crédit-bail immobilier.

Conformément aux dispositions de l'article 239 sexies du CGI, une réintégration fiscale d'un montant de 5 980 k€ avait été ajoutée au résultat fiscal des l'exercices précédents. Cette réintégration correspondait à la fraction des loyers excédant les amortissements économiques qui auraient été pratiquées dans une situation analogue à celle dans laquelle la société se serait trouvée si elle en avait été propriétaire dès la conclusion du contrat.

Une décomposition des différents biens financés en crédit-bail avait été opérée afin de tenir compte de leur durée d'utilisation propre et l'amortissement dérogatoire ainsi calculé tient compte de ces durées retenues.

Montant de l'amortissement dérogatoire comptabilisé en charges exceptionnelle au cours de l'exercice: 403 392 €.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	296 335	211 778			508 113
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		118 898			118 898
Total	296 335	330 676			627 011
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		330 676			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 20 559 384 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 591 048	811 909	3 068 708	710 430
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	265 213	105 371		159 842
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 254 806	9 254 806		
Dettes fiscales et sociales	4 977 158	4 977 158		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 409	84 409		
Autres dettes (**)	1 180 979	1 180 979		
Produits constatés d'avance	205 772	205 772		
Total	20 559 384	16 620 404	3 068 708	870 272
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	794 787			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 043 309			
(**) Dont envers les associés	72 271			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 591 048	4 591 048	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 591 048	4 591 048	

- Nantissement du fonds de commerce au profit du CRCA en garantie de l'emprunt de 1.000 k€ (encours de 294 k€).
- Nantissement du fonds de commerce au profit du CRCA en garantie de l'emprunt de 1.500 k€ (encours de 1 041 k€).
- Nantissement du fonds de commerce au profit du CRCA en garantie de l'emprunt de 2.000 k€ (encours de 1 536 k€).

Notes sur le bilan

- Nantissement du fonds de commerce au profit du CRCA en garantie de l'emprunt de 2.000 k€ (encours de 1 721 k€).

Charges à payer

	30/09/2023	30/09/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	50 401	27 951
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	947 055	534 000
Dettes fiscales et sociales	3 490 684	3 728 674
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	177 452	212 674
Autres dettes		14 124
Total	4 665 593	4 517 422

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	30/09/2023	30/09/2022
Charges d'exploitation	314 239	134 278
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	314 239	134 278

Produits constatés d'avance

	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation	205 772	196 477
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	205 772	196 477

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2023
Vente de produits finis	12 370 673
Ventes de marchandises	130 117 882
Prestations de services	2 540 735
Vente de produits résiduels	24 125
Locations	607 904
Travaux	707 353
TOTAL	146 368 672

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et Produits exceptionnels

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 095	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 084	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	37 014	
Amortissements dérogatoires	403 392	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		27 422
Produits des cessions d'éléments d'actif		50 000
TOTAL	443 585	77 422

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2019, la société SAS ANGLEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS TINAM.

A compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2019, la société TINAM (actionnaire de la société ANGLEDIS) a opté pour le régime de l'intégration fiscale agissant qualité de tête de groupe pour ses filiales :

- ANGLEDIS
- AVIROC
- NANOU

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 304 personnes dont 6 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	25	
Agents de maîtrise et techniciens	35	
Employés	244	
Ouvriers		
Total	304	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution dans le cadre de certains centre E.LECLERC</i>	4 756 254
Avals et cautions	4 756 254
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir :</i>	80 683
Autres engagements donnés	80 683
Total	4 836 937
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 474 398 euros

L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture.

La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariées.

Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales, et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 4,1 %

Evolution annuelle des salariés : 1%

Critère de Turn Over : fort pour les employés, moyen pour les agents de maîtrise et faible pour les cadres.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

ANGLEDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 710.421,60 euros

Siège social : 1 Avenue de Tavel

30133 LES ANGLES

RCS NIMES 388 759 342

**BILAN
COMPTE DE RESULTATS
ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2023**

**Certifiés conformes
Le Président**

DocuSigned by:

4ACE4FA88E134B9...

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

*Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023,
dont le total est de 44 195 204 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dégageant un bénéfice de 7 057 092 euros.*

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières sont évaluées à la clôture des comptes.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et méthodes comptables

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Intégration fiscale

La société TINAM a pris le contrôle de la société ANGLEDIS au cours de l'exercice clos au 30/09/2019. A compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2019, la société SAS ANGLEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du nouveau groupe TINAM.

Un nouveau groupe fiscale est donc constitué par :

- SAS TINAM, tête de groupe,
- SAS ANGLEDIS, SAS AVIROC et EURL NANOU, sociétés filiales.

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	82 798			82 798
Immobilisations incorporelles	82 798			82 798
- Terrains	817 937			817 937
- Constructions sur sol propre	7 265 586	301 542		7 567 129
- Constructions sur sol d'autrui	2 588 222			2 588 222
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 027 980	72 477		2 100 457
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 039 401	1 758 271		8 797 672
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 082 552	85 601		9 168 153
- Matériel de transport	100 544	90 000	65 000	125 544
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	612 586	1 490		614 076
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	942 207	67 466	932 594	77 080
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	30 477 015	2 376 848	997 594	31 856 269
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 626 683	120 303		4 746 986
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	91 054	18 850		109 904
Immobilisations financières	4 717 737	139 153		4 856 890
ACTIF IMMOBILISE	35 277 550	2 516 001	997 594	36 795 957

Notes sur le bilan

Immobilisations financièresListe des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL NANOU 30133 LES ANGLES	7 500	10 379	100,00	85 021
SCI ANVERLEC 30133 LES ANGLES	1 524		98,00	139 398
SAS AVIROC 84000 AVIGNON	1 795 000	4 286 138	99,99	1 328 985
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 808 005	1 808 005	560 836		1 226 603
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 782	2 218		80 000
Immobilisations incorporelles	77 782	2 218		80 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	2 933 575	409 892		3 343 467
- Constructions sur sol d'autrui	1 835 877	135 448		1 971 325
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 328 467	137 263		1 465 729
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 032 860	704 596		4 737 456
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 297 227	511 001		6 808 228
- Matériel de transport	50 269	28 177	27 986	50 460
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	423 308	27 558		450 866
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	16 901 582	1 953 936	27 986	18 827 532
ACTIF IMMOBILISE	16 979 364	1 956 154	27 986	18 907 532

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 145 721 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	261 676		261 676
Prêts			
Autres	109 904		109 904
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	382 887	382 887	
Autres	3 077 014	3 077 014	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	314 239	314 239	
Total	4 145 721	3 774 140	371 580
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	30/09/2023	30/09/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	38 072	23 077
Autres créances	933 471	865 743
Disponibilités	5 721	188
Total	977 263	889 007

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	206 103	1 132	164 917	42 318
Total	206 103	1 132	164 917	42 318
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 132	164 917	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 710 421,60 euros décomposé en 296 009 titres d'une valeur nominale de 2,40 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/03/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	6 608 886
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	6 608 886
Affectations aux réserves	708 886
Distributions	5 900 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	6 608 886

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2023
Capital	710 422				710 422
Primes d'émission	1 759 016				1 759 016
Réserve légale	71 664				71 664
Réserves générales	9 109 698	708 886	708 886		9 818 584
Résultat de l'exercice	6 608 886	-6 608 886	7 057 092	6 608 886	7 057 092
<i>Dividendes</i>		5 900 000			
Provisions réglementées	3 011 758		403 392		3 415 150
Total Capitaux Propres	21 271 444		8 169 370	6 608 886	22 831 927

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 011 758	403 392		3 415 150
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 011 758	403 392		3 415 150
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		403 392		

Au cours des exercices précédents, la société avait procédé à la levée d'option du crédit-bail immobilier.

Conformément aux dispositions de l'article 239 sexies du CGI, une réintégration fiscale d'un montant de 5 980 k€ avait été ajoutée au résultat fiscal des l'exercices précédents. Cette réintégration correspondait à la fraction des loyers excédant les amortissements économiques qui auraient été pratiquées dans une situation analogue à celle dans laquelle la société se serait trouvée si elle en avait été propriétaire dès la conclusion du contrat.

Une décomposition des différents biens financés en crédit-bail avait été opérée afin de tenir compte de leur durée d'utilisation propre et l'amortissement dérogatoire ainsi calculé tient compte de ces durées retenues.

Montant de l'amortissement dérogatoire comptabilisé en charges exceptionnelle au cours de l'exercice: 403 392 €.

Notes sur le bilan

ProvisionsTableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	296 335	211 778			508 113
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		118 898			118 898
Total	296 335	330 676			627 011
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		330 676			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 20 559 384 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 591 048	811 909	3 068 708	710 430
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	265 213	105 371		159 842
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 254 806	9 254 806		
Dettes fiscales et sociales	4 977 158	4 977 158		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 409	84 409		
Autres dettes (**)	1 180 979	1 180 979		
Produits constatés d'avance	205 772	205 772		
Total	20 559 384	16 620 404	3 068 708	870 272
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	794 787			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 043 309			
(**) Dont envers les associés	72 271			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 591 048	4 591 048	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 591 048	4 591 048	

- Nantissement du fonds de commerce au profit du CRCA en garantie de l'emprunt de 1.000 k€ (encours de 294 k€).
- Nantissement du fonds de commerce au profit du CRCA en garantie de l'emprunt de 1.500 k€ (encours de 1 041 k€).
- Nantissement du fonds de commerce au profit du CRCA en garantie de l'emprunt de 2.000 k€ (encours de 1 536 k€).

Notes sur le bilan

- Nantissement du fonds de commerce au profit du CRCA en garantie de l'emprunt de 2.000 k€ (encours de 1 721 k€).

Charges à payer

	30/09/2023	30/09/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	50 401	27 951
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	947 055	534 000
Dettes fiscales et sociales	3 490 684	3 728 674
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	177 452	212 674
Autres dettes		14 124
Total	4 665 593	4 517 422

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	30/09/2023	30/09/2022
Charges d'exploitation	314 239	134 278
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	314 239	134 278

Produits constatés d'avance

	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation	205 772	196 477
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	205 772	196 477

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2023
Vente de produits finis	12 370 673
Ventes de marchandises	130 117 882
Prestations de services	2 540 735
Vente de produits résiduels	24 125
Locations	607 904
Travaux	707 353
TOTAL	146 368 672

Charges et produits d'exploitation et financiers**Charges et Produits exceptionnels**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 095	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 084	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	37 014	
Amortissements dérogatoires	403 392	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		27 422
Produits des cessions d'éléments d'actif		50 000
TOTAL	443 585	77 422

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2019, la société SAS ANGLEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS TINAM.

A compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2019, la société TINAM (actionnaire de la société ANGLEDIS) a opté pour le régime de l'intégration fiscale agissant qualité de tête de groupe pour ses filiales :

- ANGLEDIS
- AVIROC
- NANOU

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 304 personnes dont 6 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	25	
Agents de maîtrise et techniciens	35	
Employés	244	
Ouvriers		
Total	304	

Engagements financiersEngagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution dans le cadre de certains centre E.LECLERC</i>	4 756 254
Avals et cautions	4 756 254
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir :</i>	80 683
Autres engagements donnés	80 683
Total	4 836 937
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 474 398 euros

L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture.

La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariés.

Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales, et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 4,1 %

Evolution annuelle des salariés : 1%

Critère de Turn Over : fort pour les employés, moyen pour les agents de maîtrise et faible pour les cadres.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.